

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Sainte Marthe Chavagnes - BTS - Services - Services et prestations des secteurs sanitaire et social - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le jeudi 10 juillet 2025.

Lycée Sainte Marthe Chavagnes - BTS - Services - Services et prestations des secteurs sanitaire et social - en apprentissage (43734)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Sainte Marthe Chavagnes - BTS - Services - Services et prestations des secteurs sanitaire et social - en apprentissage (43734)	Jury par défaut	Tous les candidats	6	44	0

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques de l'année en cours et N-1	Notes obtenues au lycée ou au baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	méthode de travail	Appréciations des professeurs sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
	Rigueur, capacité d'organisation	Appréciations des professeurs sur les bulletins et la fiche avenir.	Très important
Savoir-être	Autonomie	Appréciations des professeurs sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
	comportement, assiduité	Appréciations des professeurs sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
	Capacité à s'investir dans les apprentissages et dans l'établissement.	Appréciations des enseignants sur les bulletins et la fiche avenir.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivations et qualité du projet	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, activités extra scolaires	Activités présentées sur la fiche avenir, l'onglet activités et centres d'intérêt	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Néant

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Néant

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a réalisé son travail d'analyse et de classement à partir de l'outil d'aide à la décision proposé par Parcoursup. Elle a examiné les candidatures à partir du projet de formation, des indications présentées dans les activités et les centres d'intérêt, des appréciations de la fiche avenir et des informations des bulletins de classe de première et de terminale et la fiche de suivi de réorientation pour les étudiants.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen des vœux a réalisé son travail d'analyse et de classement à partir de l'outil d'aide à la décision proposé par Parcoursup. Elle a examiné les candidatures à partir du projet de formation, des indications présentées dans les activités et les centres d'intérêt, des appréciations de la fiche avenir et des informations des bulletins de classe de première et de terminale et la fiche de suivi de réorientation pour les étudiants.

Signature :

Véronique DESPORT,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Sainte Marthe Chavagnes